

Périodique d'informations de l'Association PRIX: 5 F

## à Bourg-la-Reine

### Editorial

*La vie scolaire, de la maternelle au lycée.*

*Vous trouverez bien sûr dans ce numéro:*

*- des informations sur les établissements d'enseignement public que fréquentent les écoliers, collégiens et lycéens de Bourg-la-Reine;*

*- des articles consacrés à certains aspects pratiques de la vie scolaire (cantine, ramassage scolaire...), ou des questions pédagogiques (plan d'aide à la lecture, réseau d'aides spécialisées, enseignement technique, enseignement professionnel).*

*Ce sont là des informations, mais aussi, nous l'espérons, des éléments de réflexion. Le monde scolaire est par essence un lieu où la tentation élitiste est particulièrement forte. Mais c'est aussi le lieu privilégié pour apprendre que chacun a sa place, son rôle à jouer, dans la cité: Petit citoyen deviendra grand!*

**Monsieur Nombrot a démissionné de ses fonctions de maire de la commune, pour transmettre cette charge à une personne "plus jeune et plus dynamique". (... à suivre)**

### L'ECOLE A BOURG-LA-REINE

Les écoles publiques de Bourg-la-Reine comportent 22 classes de maternelles sur 3 établissements pour un effectif de 604 élèves et 33 classes de primaires sur 2 établissements pour un effectif de 858 élèves. Si on ajoute les 222 enfants de Bourg-la-Reine qui fréquentent les 2 écoles privées, près de 1700 petits Réginaburgiens sont scolarisés sur notre communes.

Malgré une stabilité globale des effectifs sur plusieurs années, on assiste à une baisse du public au profit du privé, et on peut se poser la question suivante: Pourquoi, cette année particulièrement, cette évaporation vers le privé en primaire d'un nombre important d'enfants qui se trouvaient dans le public en maternelle?

L'école de la République a vu ses effectifs chuter sérieusement cette année, ce qui a occasionné une fermeture de classe. Avec toutes les conséquences que cela peut avoir sur la qualité de l'enseignement. Les prévisions pour l'année prochaine ne sont guère meilleures puisque l'Inspection académique proposait deux nouvelles fermetures, une dans chaque école primaire. Grâce aux actions conjuguées des directeurs d'école, des parents d'élèves et de la municipalité, le Conseil Départemental de l'Education Nationale, qui s'est réuni le 20 mars dernier, a ajourné provisoirement cette mesure. Mais le risque demeure grand. Il est impératif que les effectifs de rentrée soient au moins égaux au seuil minimum pour conserver ces classes: 428 pour la Faïencerie, 403 pour la République. Les écoles maternelles ne sont pas non plus à l'abri. La municipalité doit répartir judicieusement les effectifs afin de maintenir un juste équilibre sur les écoles primaires et maternelles et d'éviter de nouvelles fermetures.

#### Les Effectifs scolaires à Bourg-la-Reine

1985-86 86-87 87-88 88-89 89-90 90-91

##### MATERNELLE

Faïencerie	236	235	230	223	240	222
Fontaine-Gr.	283	273	297	303	301	280
Bas-Coquarts	119	112	105	110	106	102
Notre-Dame	59	59	61	48	64	92
	697	679	693	684	711	696

##### PRIMAIRE

Faïencerie	400	422	446	446	436	449
République	437	418	433	442	443	409
Vallet	31	31	29	31	29	31
Notre-Dame	84	84	86	86	96	101
	952	955	994	1005	1004	990

TOTAL: 1649 1634 1687 1689 1715 1686

Ev. Galois: 538 508 494 477 462 471

### DE LA MATERNELLE ... AU LYCÉE

REUNION organisée par CITOYEN à Bourg-la-Reine

JEUDI 16 MAI 1991 à 21 heures

Annexe de la Salle municipale 63 bis Bd Joffre

## La restauration scolaire à Bourg-la-Reine

*C'est un sujet qui revient constamment dans les conversations familiales: "Qu'as-tu mangé ce midi à la cantine?" et dans les préoccupations des parents d'élèves autour de nous: "A Bourg-la-Reine, c'est cher!". Pour répondre à ces interrogations, voici quelques éléments d'information et de comparaison avec d'autres communes.*

### L'organisation de la restauration scolaire.

La restauration scolaire est gérée par la Caisse des Ecoles. Les repas sont préparés dans une cuisine centrale à l'Ecole de la Faïencerie, et distribués aux différentes écoles publiques de la commune ainsi qu'au personnel communal, qui déjeûne à l'Ecole de la République. Jusqu'en 1986, les repas servis aux personnes âgées étaient aussi préparés dans cette cuisine centrale, mais ce n'est plus le cas depuis lors.

En 1988 la commune a passé un contrat avec une entreprise privée, la Sodexho, puis ensuite avec la Générale de Restauration, qui fournit les menus et les approvisionnements nécessaires à la préparation des repas, toujours effectuée sur place sous la responsabilité du personnel communal (régie municipale).

### Bourg-la-Reine et les autres communes

De l'étude comparée menée auprès des 3 villes voisines d'Antony, Chatenay-Malabry et Fontenay-aux-Roses, il ressort un certain nombre de différences.

Ainsi, pour une famille de 4 personnes dont le revenu mensuel net (déduction forfaitaire pour le loyer à Antony) est de 14780 F (quotient familial 3695 F), le prix payé pour un repas est de 15 F à Antony, 17,10 F à Bourg-la-Reine, 17,30 F à Chatenay et 18,20 F à Fontenay. Notre commune se situe donc dans la moyenne pour cette famille à revenus intermédiaires.

Pour les familles les plus modestes (quotient inférieur à 1000 F ou sans ressources, le repas est gratuit à Fontenay, 3,40 F à Chatenay, 4 F à Antony, mais 6,25 F à Bourg-la-Reine. Pour les tranches élevées (quotient supérieur à 5640 F), le repas est à 20,30 F à Antony, 21,20 F à Chatenay (plus un tarif plus élevé pour la tranche supérieure), 23,20 F à Fontenay, mais 25,75 F à Bourg-la-Reine qui bat ainsi un second record. Ce qui justifie les critiques sur les taux élevés de notre commune.

Par ailleurs, le rapport de la Caisse des Ecoles pour 1989 nous apprend que la moitié des enfants (552 sur 1094 inscrits à la cantine) bénéficie d'un tarif réduit, l'autre moitié payant le plein tarif (25 F en 1989).

... (suite)

*Souhaitons que l'heureux élu soit aussi plus démocratique dans sa gestion, plus équitable dans sa distribution des subventions, plus soucieux de faire participer les associations à la vie de la commune, plus attentif à leur communiquer les informations indispensables. Pour notre deuxième année d'existence, nous venons d'essayer notre deuxième refus de subvention. (... à suivre)*

Ont participé à ce numéro: C. CHANUT, R. CHARLON, C. DREYFUS, F. GAILLOT, A. GARDES, T. LAURET, O. RICHARD, J.-L. PÉRIGNON, G. PINON, L. SELLIER, Martin et les 2 Juliette.

Maquette réalisée par nos soins.

Impression: EXPRESS TIRAGES 128 avenue du Général Leclerc 92340 BOURG-LA-REINE

### Coût d'un repas et subvention municipale.

Le prix de revient d'un repas se décompose ainsi, d'après le même rapport:

Personnel	16,94 F	65,20%
Alimentation	8,58 F	33,03%
Autres	0,46 F	1,77%
<b>Total</b>	<b>25,98 F</b>	<b>100 %</b>

L'alimentation elle-même n'entre donc que pour 1/3 dans le coût d'un repas: ce sont les charges de personnel (cuisinier, serveurs) qui sont les plus lourdes. La qualité des repas, souvent dénoncée comme médiocre par les parents, est en rapport avec cette somme de 8,58 F, et non pas avec le prix payé de 25 F en 1989. Et la subvention municipale était seulement de 0,98 F pour la moitié des enfants qui paient plein tarif, ce qui est tout à fait négligeable: les repas sont donc à prix coûtant, avec en prime un mauvais rapport qualité/prix, qui s'explique par la part faible de l'alimentation dans le coût total.

### Les projets d'aménagement des cantines.

Ils sont à l'étude depuis au moins 2 ans, 4 sociétés de restauration sont actuellement consultées par la municipalité, qui envisage d'abandonner le système de régie municipale, de passer de la liaison chaude (repas préparés sur place juste avant la livraison) à la liaison froide (repas préparés à l'avance, transportés froids puis réchauffés sur place), et d'installer des chaînes de self-service. Concernant ces opérations, les parents et leurs associations ne sont plus consultés; ils demandent des garanties sur plusieurs points: encadrement des enfants dans un self, qualité sanitaire des repas (chaîne du froid à garantir), et surtout coût des repas (ne risque-t-il pas d'augmenter, pour financer les travaux nécessaires?).

## Au chapitre des réalisations scolaires dans la commune

(source: Bourg-la-Reine Magazine N°158, sept. 1990)

Le ramassage scolaire concerne les enfants de CP, CE1 et CE2 du quartier excentré des Bas-Coquarts, scolarisés à l'Ecole de la Faïencerie. Ce ramassage, faute d'école dans le quartier, est payant, ce qui est fort démocratique!

Des garderies maternelles matin et soir, et primaires le matin.

Des études dirigées en primaire.

Des classes de découverte dont on ne peut que déplorer le petit nombre: 2 classes par école primaire, soit 4 classes par an pour les écoles publiques de Bourg-la-Reine (1462 enfants scolarisés), ce qui est très faible. Le prix payé par les familles varie de 19 F/jour (faible quotient familial) à 121,50 F. [A titre de comparaison, la participation à Antony varie de 20,50 F à 75,30 F, et 35 classes primaires et maternelles en profitent, pour 6000 élèves scolarisés dans ces 2 cycles.]

## Le plan d'aide à la lecture

Mis en place en 1989-90 par le Conseil Général des Hauts-de-Seine, le plan d'aide à la lecture a été étendu pour 1990-91 à 56 sites, dont Bourg-la-Reine.

Cette action doit créer les conditions qui vont permettre aux enfants en difficulté d'intégrer l'écrit dans leur vie quotidienne. Pour y parvenir, les grandes orientations du projet sont de sortir les activités lecture-écriture des lieux habituels que sont l'école et la bibliothèque, et surtout de toucher les non-lecteurs.

Afin d'être familiarisés avec cette lecture-écriture, les enfants fabriquent un journal "Papier Crépon" dans un atelier informatisé, s'entraînent à la lecture sur micro-ordinateur avec le logiciel ELMO, apprennent à gérer leur bibliothèque, et reçoivent une fois par semaine une personne de la bibliothèque municipale, spécialisée en littérature enfantine, pour une animation autour du livre.

Encadrés par deux animateurs et un instituteur, les enfants sont accueillis, Résidence Normandie, dans le cadre de deux modules de 15 places, les lundi, jeudi et vendredi de 17 h à 18 h 30, et le mercredi de 9 h à 12 h.

Ce plan, qui concerne les enfants de maternelle et de primaire, mérite une meilleure information sur ses activités afin de mobiliser les parents sur l'importance que représente ce genre d'action, et d'élargir sa fréquentation.

Souhaitons donc que toute la "publicité" nécessaire soit faite lors de la mise en place des prochains modules.

(suite...)

*Un nouveau maire: sera-t-il désormais possible de s'exprimer dans le bulletin municipal?*

(... à suivre)

## RÉSEAU D'AIDES SPÉCIALISÉES

C'est sous cette nouvelle appellation (R.A.S.), réforme du primaire oblige, que le groupe d'aide psycho-pédagogique (G.A.P.P.) est redéfini. Intervenant depuis plusieurs années sur notre commune, sous l'autorité de l'Inspecteur d'Académie, il vient apporter une aide et un soutien aux enfants en difficultés scolaires, enfants rencontrant des problèmes familiaux, enfants dont la famille est souvent-confrontée à des problèmes sociaux,...

S'il y a changement de nom, il ne devrait pas y avoir de changement dans le fonctionnement, pour la prochaine rentrée scolaire tout au moins.

Composé d'une rééducatrice en psychomotricité, de deux rééducatrices en psychopédagogie, et d'une enseignante spécialisée, ce réseau intervient essentiellement sur la maternelle des Bas-Coquarts et le groupe scolaire de la Faïencerie, mais également de manière ponctuelle sur la maternelle de la Fontaine-Grelot et l'école de la République.

Organisée en "structure ouverte" (ce qui signifie que les enfants des différentes classes sont pris soit séparément soit par petits groupes), cette aide spécialisée concerne, de ce fait, une centaine d'enfants par année scolaire.

Son champ d'action est déterminé soit à la suite de tests effectués à chaque rentrée scolaire, soit à la demande des parents ou des enfants, mais dans tous les cas en concertation avec l'enseignant. Avec celui-ci, des bilans sont régulièrement établis de manière à bien suivre l'évolution de l'enfant.

On doit souligner ici tout le travail accompli depuis de nombreuses années, à la satisfaction des parents. Reste à souhaiter que ni cette structure, ni son mode de fonctionnement ne soient remis en cause dans les années à venir.

N.B.: Les personnes intervenantes peuvent être contactées par l'intermédiaire des directeurs d'école.

## ...EN 1991 LES MATERNELLES PRENNENT LA RELÈVE !!



## LE COLLEGE EVARISTE GALOIS

*A la suite de l'article de notre précédent numéro, sur l'action sociale au Collège Evariste Galois, Monsieur Alfonsi, Principal du Collège, nous a adressé un commentaire détaillé, avec quelques corrections, dont nous avons tenu compte pour la rédaction de l'article ci-dessous: qu'il en soit remercié.*

Situé au Nord de Bourg-la-Reine, le collège Evariste Galois, avec ses 18 classes et sa section d'Education Spécialisée, est un établissement scolaire de taille humaine. Actuellement l'équipe enseignante accueille dans une ambiance familiale 450 jeunes de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup> et 90 jeunes pour l'Education Spécialisée. Quelques élèves de Russe venant des communes voisines (Antony, Bagneux, Cachan) côtoient une majorité de Réginaburgiens venant des écoles de la Faïencerie et de la République.

Comparé aux gros collèges du "bassin scolaire", Evariste Galois se présente comme un établissement de capacité moyenne où chacun ne peut ignorer l'autre, l'ensemble des élèves constituant ainsi une communauté scolaire plus solidaire et moins anonyme. L'une des richesses du collège tient précisément à la diversité des communautés qui s'y côtoient et à la diversité des origines sociales, favorisant l'apprentissage du respect d'autrui et de la tolérance. Non élitiste, donc, et non laxiste: le laisser-aller n'y est pas accepté, et la sécurité est assurée en permanence par une direction responsable et active, avec en particulier une surveillance discrète mais efficace des entrées et des sorties.

### Quelques chiffres:

- au brevet des collèges, 83.3% de réussite en 1990.
- 4 élèves sur 5 quittent le collège pour rejoindre les classes de Seconde de Lakanal, de Marie Curie et du lycée technique de Cachan; 5% de redoublement, 15% d'orientation en B.E.P.
- si l'on considère, parmi les élèves de Seconde de Lakanal, ceux qui viennent d'Evariste Galois, 46% d'entre eux passent en première S (Scientifique), un pourcentage semblable à celui observé pour l'ensemble des élèves de Seconde, toutes origines confondues (50%).

**Un Projet d'Etablissement:** fondé sur un contrat associant l'élève, sa famille, les enseignants et l'administration, il se met en place depuis un an. Un suivi plus régulier des élèves, communiqué aux familles, alerte l'élève (le principal intéressé!) et ses parents des difficultés rencontrées. Les différents "contractants" se concertent alors pour faire en sorte que les objectifs du contrat soient respectés.

**Le soutien scolaire:** il concerne essentiellement les élèves de 6<sup>ème</sup> et de 5<sup>ème</sup> qui ont des difficultés en Français et en Mathématiques. Il ne tient pas à "la bonne volonté de quelques surveillants", comme nous l'écrivions dans notre précédent numéro, mais à la mise en place de huit études dirigées associant les moyens attribués par le Conseil

Général et le concours de l'Ecole Normale d'Antony, avec la participation d'un personnel retraité.

**L'ouverture sur la vie:** conférences, voyages, sorties au théâtre (préparées en classe de Français avec la participation de comédiens), au cinéma, visites d'expositions, sans compter les activités culturelles et récréatives du Foyer Socio-Educatif (F.S.E.): échecs, club photo (animé par le Conseiller d'Education), club de danse, club de théâtre.

**Evariste GALOIS.** Mathématicien français né à Bourg-la-Reine en 1811. Reçu à l'Ecole normale\* en 1830, expulsé de l'Ecole en 1831 à la suite d'un article violent où ses idées républicaines lui faisaient dénoncer «l'esprit réactionnaire du directeur de l'Ecole normale», l'essentiel de son œuvre réside dans un mémoire *Sur les conditions de résolubilité des équations par radicaux* (1831), dans lequel il fonda la théorie des groupes de substitution. Mort en duel à moins de 21 ans, il rédigea la nuit précédente deux mémoires sur les sujets qui l'avaient passionné: un manifeste, *A tous les républicains*, et un testament mathématique où il résuma l'essentiel de ses découvertes; sa théorie des équations algébriques, des résultats sur les intégrales abéliennes (leur classification et leurs périodes) que Riemann devait établir 25 ans plus tard. L'idée centrale des travaux de ce mathématicien génial fut la notion de groupe, qui devint fondamentale pour les mathématiques.

(d'après le Petit Robert)

\* voir LAKANAL (en page 6)

**Et les parents?** On a parfois l'impression que ce sont les grands absents, pourtant on est impressionné de voir combien ils sont sollicités. Bien évidemment, le contrat pédagogique n'a pas de sens s'ils ne sont pas partie prenante, mais leur participation à la vie du collège ne doit pas s'arrêter là: il faut animer les conseils de classes, le Conseil d'Administration du collège, mais aussi les associations de parents d'élèves, mais encore le Foyer Socio-Educatif; la liste de ses activités n'étant pas limitative, les bénévoles seront les bienvenus!

Et pour finir, un vœu et un encouragement: une meilleure réussite au collège Evariste Galois est possible si le contrat Elève-Parents-Enseignants reste vivant, prend de l'ampleur, si chaque participant à ce contrat s'investit réellement dans la vie de la cité scolaire: c'est à cette condition que se développera l'épanouissement de tous dans la diversité de chacun.

## APRES LE CM<sub>2</sub>... LE COLLEGE. MAIS LEQUEL?

*Votre enfant est au CM2. Si tout va bien, l'année prochaine il entrera en 6<sup>ème</sup>. A Bourg-la-Reine, l'établissement d'affectation est normalement le collège Evariste Galois. Les seules dérogations officiellement acceptées concernent les familles domiciliées dans le secteur sud-est de la ville, qui peuvent demander une scolarisation au collège La Fontaine à Antony.*

*Lakanal? Eventuellement, si vous habitez dans les environs immédiats de l'avenue Victor-Hugo. Autrement, c'est impossible... Peut-être si votre enfant a un "bon" livret obtiendrez-vous une certaine dérogation (laquelle, officiellement, n'est jamais donnée). Si vous possédez une adresse ou, mieux, un studio à Sceaux, alors là plus de problème, vous obtiendrez sans aucun doute l'affectation de votre enfant dans l'établissement-phare de la région. Faites tout de*

*même attention au nombre de familles domiciliées à la même adresse, cela pourrait paraître bizarre.*

*Enfin, si vous avez peur que votre demande ne soit pas acceptée, protégez vos arrières et inscrivez votre enfant à l'école Notre-Dame, mais prenez-y vous tôt car les places sont chères.*

*Et si, malgré tous ces conseils, vous ne parvenez pas à vos fins, essayez EVARISTE GALOIS, vous verrez, ce n'est pas si mal!*

(suite...)

*Un nouveau maire: verrons-nous réapparaître les panneaux d'affichage associatif progressivement disparus depuis trois ans? Un nouveau maire: enfin l'enterrement de la N.20?*

(... à suivre)

## LE TECHNIQUE à BOURG-LA-REINE

L'enseignement technique et l'enseignement professionnel, peu recherchés par le public, présentent pourtant pour beaucoup de jeunes de solides avantages, pour plusieurs raisons:

- de bonnes chances d'acquérir un métier quel que soit le niveau d'arrêt des études;
- une filière courte qui permet de se retrouver dans le monde du travail avec une formation adaptée;
- une filière plus "personnalisée" en fonction des aspirations de chacun;
- une filière qui permet à des enfants "moins performants" de vivre un enseignement secondaire plus à leur portée.

L'enseignement technique a une particularité qui vient de l'orientation en fin de 3<sup>ème</sup> où l'on dirige les enfants en difficulté vers le technique (70% des élèves ont redoublé une classe): ce sont donc des élèves qui ont besoin d'une attention "particulière", les professeurs du technique le savent et leur enseignement est fait dans ce sens.

Les besoins de l'industrie sont tels qu'un jeune sortant de l'enseignement technique est employé tout de suite sans problème aussi bien dans les catégories CAP et BEP que BTS ou DUT. Voici ce que dit l'USINE NOUVELLE de Mars 1991 dans un article consacré aux formations supérieures:

*Le consensus n'est pas difficile à obtenir: BTS et DUT sont appréciés dans l'industrie. "Les brevets de technicien supérieur et les diplômes universitaires de technologie sont sans doute la plus belle réussite de ces dernières années", déclare Michel Siramy, le patron des ressources humaines et des conditions de travail de CEGELEC (27 000 salariés dans le monde). Le directeur des ressources humaines de cette filiale d'Alcatel-Alsthom sait de quoi il parle. L'entreprise de biens d'équipement électriques compte 1600 techniciens supérieurs et recrutera 700 titulaires d'un BTS ou d'un DUT en 1991. "Plus même, si c'était possible, tant nous avons constamment besoin de techniciens et d'ingénieurs pour la réalisation de nos affaires."*

Les divers bacs techniques E ou F permettent les meilleures des formations post-bac de toute nature; les élèves peuvent tenter les classes préparatoires qui les mèneront vers les grandes écoles, mais les IUT, les BTS, ou l'université les mèneront vers une formation bac+2, +3, +5, au gré des possibilités de chacun.

(suite...)

*Une subvention de 1000F pour soutenir le Projet d'Ecole (Ecole de la République): refusée. Une subvention de 2600F pour soutenir le projet de voyage en Italie d'une classe de maternelle (Ecole de la Fontaine Grelot): refusée. (... et fin?)*

### La nouvelle ORGANISATION des écoles maternelles et primaires

A partir de la prochaine rentrée scolaire, les écoles sont organisées en 3 cycles:

- le **cycle des apprentissages premiers**, qui se déroule à l'école maternelle;
- le **cycle des apprentissages fondamentaux**, qui commence à la grande section de maternelle et se poursuit pendant les 2 premières années de l'école élémentaire (C.P. et C.E. 1);
- le **cycle des approfondissements**, pour les 3 années suivantes du primaire (C.E. 2, C.M. 1 et C.M. 2) et qui débouche sur le collège.

Un **projet d'école** devra être élaboré dans chaque école. Il permettra une évaluation des élèves, favorisera leur mise à niveau, et assurera une cohérence entre les différents cycles.

En principe, les élèves de Bourg-la-Reine sont affectés au **lycée technique de Chatenay-Malabry**: c'est un très bon lycée, récemment rénové et en pleine expansion. Son seul défaut est qu'il est loin. Plus près de chez nous, le **lycée Gustave Eiffel de Cachan**, rattaché à l'Ecole Normale Supérieure, "le fleuron des Lycées Techniques": mais pour s'y inscrire il faut obtenir une dérogation puisque Cachan (Val-de-Marne) dépend de l'Académie de Créteil.

Pour l'enseignement professionnel, le **lycée professionnel Florian, à Sceaux**, rue de la Marne, reçoit environ 600 élèves, dont 10% de notre commune. Il prépare à des C.A.P., B.E.P. et bacs professionnels de différentes spécialités. Ce qui donne aux élèves la possibilité de trouver rapidement du travail ou de poursuivre les études. C'est sans doute parce que les jeunes n'ont pas le sentiment d'un avenir sans espoir que ce lycée ne connaît pas de gros problèmes et qu'il y règne une certaine harmonie, malgré le caractère largement pluriculturel de sa population.

### Hauts-de-Seine: l'école primaire en deuil

A la prochaine rentrée scolaire, 55 postes d'instituteurs seront encore supprimés dans notre département, ce qui entraînera la fermeture de 38 classes, une baisse des moyens pour lutter contre l'échec scolaire (G.A.P.P. = R.A.S., soutien), et une remise en cause de la qualité de l'enseignement. Cette politique est en complète contradiction avec les objectifs prônés par la Loi d'Orientation, où l'accent est mis sur l'individualité de l'enfant au cours de son parcours scolaire: bonne prise en compte du rythme et du développement des spécificités de chaque enfant, bien assurer la continuité entre les cycles, bonne prise en compte des démarches d'apprentissage...

Face à cette situation intolérable, les parents d'élèves F.C.P.E. des Hauts-de-Seine demandent la restitution de ces 55 postes, mais également de ceux disparus depuis 1986, soit 215 postes, afin d'assurer dans les meilleures conditions la scolarisation des enfants.

Si les fermetures de classes à la République et à la Faïencerie ont pu être évitées pour la prochaine rentrée, ces deux écoles ressentent fortement cette baisse du nombre d'enseignants dans le non-remplacement des instituteurs absents.

Il serait même souhaitable qu'en plus d'un nombre suffisant d'instituteurs pour assurer normalement le service public d'éducation, il puisse exister par école et par cycle d'enseignement un enseignant supplémentaire afin de mettre en pratique toutes les orientations pédagogiques prévues par la nouvelle réforme des écoles primaires et maternelles.

## RACISME

Récemment encore, vous avez peut-être trouvé dans votre boîte aux lettres des tracts racistes et xénophobes, s'en prenant une fois de plus aux jeunes d'origine maghrébine. Cela souligne que le travail d'intégration des minorités est plus que jamais à l'ordre du jour, et que la prévention du racisme est une tâche qui requiert notre persévérance.

Vous pouvez prendre contact avec le **Comité Intercommunal du M.R.A.P.**: B.P. 22, 92340 Bourg-la-Reine.

Nous vous signalons aussi le groupe "**Réginaurburgiens contre le racisme**", constitué afin de permettre, le cas échéant, une action locale rapide face à des manifestations de racisme (contacts: J.-L. Pérignon, 12 bis rue des Blagis ou A. Cohen-Adad, 16 bis rue Oger).

# EXCLUSIF: les jeunes sont parmi nous !!!

Aujourd'hui, votre journal préféré, **CITOYEN à Bourg-la-Reine**, vous présente le scoop de l'année: Les jeunes, par les jeunes. Voici, après réunion du comité "jeunes" du journal, nos cogitations brièvement exposées, traitant des jeunes et de la jeunesse de Bourg-la-Reine et de Lakanal. Place aux choses sérieuses:

La majorité des jeunes habitants de Bourg-la-Reine qui poursuivent leurs études jusqu'au Bac fréquentent le lycée Lakanal de Sceaux.

Bien que ce lycée puisse être considéré comme un véritable monument historique et soit parmi les plus réputés pour le niveau de l'enseignement dispensé, il apparaît aux élèves comme un passage obligé (de leur scolarité), et non comme un lieu de vie (culturelle, intellectuelle, sportive) qui leur apporterait une ouverture sur le monde.

En effet, Lakanal se caractérise par le très fort individualisme de ses élèves, peu concernés par l'intérêt collectif que représente la vie associative au lycée.

## LYCÉE LAKANAL (Second cycle et Classes préparatoires)

Nous laissons volontairement de côté le "collège Lakanal", qui fait partie, avec le lycée, de la "Cité scolaire Lakanal", mais qui n'est pas normalement accessible aux enfants de Bourg-la-Reine.

### Les Elèves

- 1150 environ pour le second cycle et 720 en classes préparatoires aux grandes écoles (dont 450 dans les sections scientifiques);

- 144 internes pour les "prépas" (95 garçons, 49 filles);

- une section sports-études Rugby compte 49 élèves (dont 38 internes);

- les élèves sont essentiellement des enfants de cadres (80%, dont 50% de cadres supérieurs ou professions libérales).

### Les professeurs

- 80 dans le second cycle et 64 en classes préparatoires. Il faut noter leur forte stabilité (peu de demandes de mutations), l'ancienneté moyenne dans l'établissement est de 11 ans...

### L'environnement

- un parc très apprécié des élèves, mais à reboiser et à entretenir;

- la proximité de pôles scientifiques (Orsay, Saclay, Palaiseau,...) et de grandes écoles (Centrale, Sup'Elec, Normales sup. de Fontenay/St-Cloud et de Cachan, Polytechnique féminine,...)

### Les résultats au Bac

Un fort taux de réussite, sauf en section B où les résultats sont moins

satisfaisants eu égard aux caractéristiques socio-professionnelles de l'établissement.

### Le profil de l'établissement

Il est essentiellement scientifique, ce qui se concrétise par une forte demande d'orientation en 1ère S, quitte à devoir redoubler sa 2de pour pouvoir y accéder..., et par une proportion plus forte de

sections scientifiques parmi les classes préparatoires.

### Mais des problèmes

- une dégradation du cadre de vie (tags, détérioration du matériel, agressions,...), ce dernier point ayant disparu depuis le contrôle strict des entrées lié à la guerre du Golfe;

- un manque de locaux, surtout pour les prépas;

- un manque de surveillants, ce qui entraîne des difficultés d'accès à des salles de permanence (en particulier à l'heure des repas);

- la demi-pension surpeuplée (2500 repas chaque midi, une transformation en self-service est à nouveau à l'étude);

- difficulté de remplacement des professeurs en cas d'absence.

Enfin, un **projet d'établissement** devrait voir le jour dans les mois qui viennent: si l'administration, les élèves, et les associations de parents y travaillent activement, on peut regretter la faible mobilisation des enseignants pour ce travail collectif.

Ce désintérêt est peut-être la conséquence de la mauvaise communication entre élèves et administration, élèves et professeurs, et entre élèves eux-mêmes. Le foyer est inexistant, et les moyens d'expression du lycéen (de même que ses droits), réduits. Cela se traduit, en particulier, par la dégradation du matériel (prolifération des tags et autres graffitis). Le Conseil des délégués, créé à la suite du mouvement lycéen de Novembre 1990, semble pourtant être une ouverture possible, à condition de savoir l'exploiter.

De même, il est assez regrettable que le nom de Bourg-la-Reine n'évoque au lakanalien moyen que celui d'une station du R.E.R. En effet, entre les animations locales et le chant lancinant des freins de R.E.R., la décision du jeune réginaurbien est toute choisie... Pourtant, il ne tient qu'à nous, auteurs, et vous, lecteurs compréhensifs et compétents, de faire évoluer la situation. Après tout, il ne faut que peu de choses pour transformer cette triste cité-dortoir en ville digne de ce nom, avec une âme, avec un café-terrace agréable, qui ferme tard, avec un cœur, qui bat comme un cinéma, en fait, tout ce que nous voudrions voir sur une place Condorcet, centre de ville de Bourg-la-Reine. Condorcet ne nous reprocherait pas de vouloir reconstituer (ou constituer?) une ambiance fraternelle et enrichissante, redonnant toute sa dimension au concept de Citoyen

Donc, si vous avez été touché par ce poignant appel, réagissez! Armez-vous d'inventivité et de dynamisme pour construire notre unité réginaurbienne. A bon entendeur, salut!

## BULLETIN D'ADHESION à **CITOYEN à Bourg-la-Reine**

NOM Prénom \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_ Téléphone (éventuellement) \_\_\_\_\_

déclare adhérer à l'association et verse ma cotisation pour 1991

Date et signature:

La cotisation est de 100 F (minimum) et donne droit au bulletin d'informations (4 par an en principe). Le chèque doit être libellé à l'ordre de **CITOYEN à BOURG-LA-REINE** et envoyé ou déposé avec ce bulletin d'adhésion chez J.-L. PERIGNON 12 bis rue des Blagis, Bourg-la-Reine.